

Service instructeur
AD 68

N° 7c/50-07

Service consulté

**SOUTIEN EN FAVEUR DES ANNUAIRES PUBLIES PAR LES SOCIETES
MEMBRES DE LA FEDERATION DES SOCIETES D'HISTOIRE ET
D'ARCHEOLOGIE D'ALSACE**

Résumé : *Un crédit de 30 000 € a été inscrit au Budget Primitif en faveur du soutien des publications des Sociétés d'Histoire.*

Deux aides ont déjà été attribuées à 25 sociétés (pour 27 ouvrages) les 11 mai et 7 septembre dernier. Il vous est proposé de vous prononcer sur l'octroi de cette aide à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace (pour les n°s 47, 48 et 49 du NDBA) ayant publié plus tardivement ses publications, selon la liste jointe en annexe au rapport.

Notre Assemblée a adopté en 2001 de nouveaux critères d'intervention en faveur des sociétés membres de la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace qui publient un annuaire.

Pour mémoire : les modalités d'intervention retenues sont les suivantes :

- Une subvention calculée sur la base du coût réel d'impression de 70 exemplaires par an, est versée à chacune des sociétés publiant un annuaire, ainsi qu'à la Fédération des Sociétés d'Histoire pour la parution du Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne (NDBA) et de la Revue d'Alsace.
- L'aide est versée sans contrepartie, hormis 3 exemplaires fournis au Conseil Général. Les sociétés bénéficiaires s'engagent à fournir gracieusement un exemplaire de leurs publications aux collègues qui en feront expressément la demande.
- La subvention est versée après livraison des 3 exemplaires destinés au Conseil Général accompagnés de la facture de l'imprimeur.

- Les sociétés s'engagent à faire apparaître le soutien du Conseil Général en 4^{ème} page de couverture (logo).

Les Archives Départementales ont été chargées du suivi de ce dossier. La liste des publications susceptibles de bénéficier d'une aide départementale (parutions 2006) est jointe en annexe du rapport pour un montant d'engagement de 1 948,10 €.

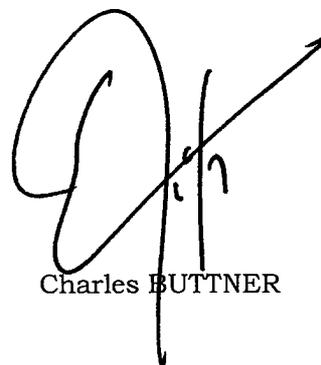
Le montant d'engagement voté par notre Assemblée les 11 mai et 7 septembre 2007 accordant une aide à 25 Sociétés (pour 27 ouvrages) s'élève à 24 624,56 €.

Le montant total de l'opération se chiffre donc à 26 572,66 €.

Les crédits nécessaires figurent au budget départemental au chapitre 65, nature 6574, fonction 312, enveloppe 6044.

Je vous propose de vous prononcer sur cette aide pouvant être attribuée à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service des Archives Départementales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 OCTOBRE 2007

**Publications des sociétés d'histoire
PROGRAMME 2007**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SPH00233	FEDERATION DES SOCIETES D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE D'ALSACE Publication 2006	1 948,10
Total		1 948,10